

Zones maritimes marocaines: Un faux bras de fer entre Rabat et Madrid

24.01.2020 | Zones maritimes marocaines:
Un faux bras de fer entre Rabat et Madrid

Alors que la chambre des représentants au Maroc a voté mercredi à l'unanimité deux projets de loi visant à établir la compétence juridique du Royaume sur l'ensemble de son domaine maritime, des voix des partis d'extrême droite espagnols se sont élevées criant au scandale. La ministre espagnole des Affaires étrangères, Arancha Gonzalez Laya a été appelée à réagir.

La délimitation des zones maritimes atlantiques du Maroc pose visiblement problème aux nationalistes espagnols qui ont exhorté la nouvelle cheffe de la diplomatie espagnole à comparaître dans les plus brefs délais pour s'exprimer sur la situation et, exiger du Maroc une réponse « *immédiate et ferme* », a fait savoir le groupe des députés du Parti Populaire.

Les partis d'opposition critiquent

Pour le parti politique libéral-conservateur espagnol, la délimitation des frontières maritimes marocaines «*entre en collision avec la souveraineté espagnole sur les eaux des Iles Canaries*», selon des informations rapportées par les médias espagnols.

Et d'ajouter que «*c'est une violation des normes internationales de l'ONU et qui portent gravement atteinte aux intérêts espagnols et, en particulier, aux intérêts économiques*» de l'archipel.

De son côté, le parti d'extrême droite Vox, qui a également réclamé la comparution de la cheffe de la diplomatie, a demandé au gouvernement central de «*freiner l'offensive* » du Maroc.

Dans une déclaration à la presse, le porte-parole du parti ultra-nationaliste a indiqué que le gouvernement de Pedro Sanchez aura l'appui de son parti à condition qu'il défende la souveraineté espagnole et les eaux territoriales.

Enfin, le parti Ciudadanos qui compte 10 députés, a accusé le gouvernement de Pedro Sanchez de «*continuer d'improviser*» sa politique extérieure. Les reproches du parti de centre droit, ont également visé la ministre des Affaires étrangères qui n'aurait pas informé au préalable les groupes parlementaires de ses discussions avec le Maroc ni de son prochain déplacement dans la capitale marocaine.

En effet, Arancha Gonzalez Laya, qui vient d'être nommée le 12 janvier à la tête de la diplomatie espagnole est attendue pour une visite au Maroc le 24 janvier courant pour mener des entretiens avec plusieurs hauts responsables marocains.

La main tendue de Rabat

Malgré les critiques virulentes des partis d'opposition espagnols, le ministère des Affaires étrangères du pays

ibérique a tenu un discours apaisé. Et pour cause, le Maroc, même en rappelant que sa délimitation de ses espaces maritimes nationaux est une « *affaire intérieure et un acte de souveraineté* » qui « *se réfère à la convention des Nations unies sur le droit de la mer* », a tenu à tendre la main à Madrid.

Le département de Arancha Gonzalez Laya a affirmé que la délimitation des zones adjacentes entre les pays « *ne peut se faire, comme le bon sens et le droit international le dictent, que d'un commun accord* », selon les propos cités par l'agence espagnole EFE.

L'Espagne, consciente de la souveraineté du Maroc dans sa décision de délimiter ses espaces maritimes, notamment ceux qui impliquent les îles espagnoles adjacentes, a parlé d'un « accord ».

« *Les Marocains partagent la même position. En témoigne le fait qu'ils n'ont pas établi dans leurs projets la délimitation des zones* », a ajouté la même source.

D'ailleurs le ministre marocain des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, l'a clairement fait savoir le 16 décembre, en indiquant que le Maroc se tenait « *disposé à un dialogue constructif de nature à aboutir à des compromis globaux et équitables, sur la base de l'intérêt mutuel* », en référence à l'Espagne et à la Mauritanie.

Mercredi, dans un discours devant les députés avant une séance au Parlement pour le vote de deux textes de loi visant à établir la compétence juridique du Maroc sur ses espaces

maritimes nationaux, le chef de la diplomatie marocaine a tenu par ailleurs à rappeler que le royaume « *veillera sur ses droits, respectera ses engagements, restera ouvert sur les positions nationales des pays voisins amis et leurs droits légitimes* », réaffirmant son offre de dialogue notamment avec l'Espagne avec qui il entretient des relations politique, économiques et historiques fortes.

Nasser Bourita a en outre souligné que le Maroc, fort de ses droits nationaux et en tant qu'Etat responsable, « *ne cherche guère à imposer unilatéralement un quelconque fait accompli dans le domaine de délimitation de ses frontières maritimes* ». Il s'agit surtout d'une actualisation des législations nationales et d'une interaction « *constructive et responsable* » du système juridique marocain avec le droit international.

Source

: <https://fr.hespress.com/123195-zones-maritimes-marocaines-un-faux-bras-de-fer-entre-rabat-et-madrid.html>

Yasmine Saih